

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 34 (1972)

Heft: 10

Rubrik: L'industrie des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tableau 1 — Frais de mise en service (coût de revient) occasionnés par divers matériels de travail du sol utilisés pour la préparation des lits de germination

Machines ou Instruments	Surface travaillée	Main-d'œuvre	Prix des matériels	Frais fondamentaux	Frais de mise en service				Total
					Frais d'utilisation	Frais de tracteur	Conducteur de tracteur	Fr./ha	
	a/h	h-UMO/ha	Fr.	Fr./an					
1. Vibroculteur +Emotteuse *) 3 m 30	150	1,2	2400.—	402.—	8.20	12.90	8.20	29.30	
2. Herse à toupies 3 m	70	1,4	6000.—	873.—	20.20	20. —	9.50	49.70	
3. Fraiseuse à lames 2 m 50	60	1,7	5000.—	728.—	34.90	24.20	11.60	70.70	
4. Herse à étoiles oscillantes 2 m 50	60	1,7	7900.—	1136.—	30.60	24.20	11.60	66.40	

*) 2 passages

Tarifs: Tracteur de 50 ch: Fr. 10.70/h Tracteur de 70 ch: Fr. 14.30/h Conducteur de tracteur: Fr. 6.80/h

Tableau 2 — Frais (tracteur et conducteur du tracteur compris) occasionnés par la préparation de 1 hectare de lits de germination en fonction de différents degrés d'emploi annuel de ces matériels de travail du sol

Méthode (machines et instruments)	Degré d'utilisation: ha/an					
	5	10	15	20	25	30
	Coût de revient: Fr./ha					
1. Vibroculteur +Emotteuse	109.70	69.50	56.10	49.40	45.40	42.70
2. Herse à toupies	224.30	137. —	107.90	93.40	84.60	78.80
3. Fraiseuse à lames	216.30	143.50	119.20	107.10	99.80	95. —
4. Herse à étoiles oscillantes	293.60	180. —	142.10	123.20	111.90	104.30

L'industrie des machines agricoles

Concentration dans l'industrie italienne des tracteurs

Le groupe SAME-Treviglio prend la gestion de Lamborghini-tracteurs

Un important accord a été signé entre les constructeurs de tracteurs bien connus SAME de Treviglio et Lamborghini de Cento.

L'accord a abouti à la constitution d'une nouvelle société — dans laquelle SAME est largement en majorité — tendant à restructurer les Etablissements Lamborghini et à favoriser une intégration industrielle des tracteurs des deux marques par une production plus rationnelle et plus économique, surtout en vue de la compétitivité internationale. Tout en tirant parti du nouvel essor productif et

commercial qui dérivera de cette fusion, les deux réseaux commerciaux demeureront distincts et autonomes.

Le succès de l'opération a été favorisé par d'importants apports effectués par Gepi — Società di gestione e partecipazioni industriali — qui a démontré l'utilité de son intervention dans la formation de groupes industriels organiques et éco-

nomiques tendant non seulement à conserver leur emploi aux travailleurs mais aussi à créer de nouveaux postes de travail pour résorber le chômage dont souffrait la Lamborghini à la suite de la crise de l'année passée.

Dans la nouvelle gestion Lamborghini tracteurs, le nouveau président et directeur général est Mr. Michele Motta, directeur général de SAME.

Centre de formation professionnelle complémentaire de l'ASETA à Grange-Verney, 1510 Moudon

Liste des cours de l'hiver 1972/73

Date:	Genre de cours:	No:	Durée: (jours)
1972			
12.12.	cours sur les tronçonneuses	A 8	1
13.12. — 15.12.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
18.12. — 22.12.	cours concernant les travaux sur métaux	M 1	5
21.12. — 22.12.	cours sur les presses	A 7	2
1973			
4. 1. — 6. 1.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
8. 1. — 9. 1.	cours sur les machines agricoles (1er et 2ème jours)	* A 1 ** M 4	2 3
10. 1. — 12. 1.	cours de soudure électrique (2ème degré)		
15. 1. — 16. 1.	cours sur les machines agricoles (3ème et 4ème jours)	* A 1	2
17. 1. — 19. 1.	cours sur l'équipement électrique et les clignoteurs	E 1	3
22. 1. — 23. 1.	cours sur les machines agricoles (5ème et 6ème jours)	* A 1	2
24. 1. — 26. 1.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
29. 1. — 31. 1.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
1. 2. — 3. 2.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
5. 2. — 7. 2.	cours sur l'équipement électrique et les clignoteurs	E 1	3
8. 2. — 10. 2.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
12. 2. — 14. 2.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
15. 2. — 17. 2.	cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3
19. 2. — 24. 2.	cours sur les tracteurs (1er degré)	A 3	6
26. 2. — 3. 3.	cours sur les tracteurs (2ème degré)	AR 3	6
5. 3. — 7. 3.	cours sur les moissonneuses-batteuses	A 6	3

* Afin de faciliter la participation à ce cours, celui-ci est donné en 3 fois 2 jours; il est destiné à la réparation de machines.

** Ne peuvent s'inscrire à ce cours que les personnes ayant suivi un cours de soudure électrique de 1er degré.

Nous nous réservons le droit de modifier cette liste.

Pour les programmes détaillés, prière de s'adresser à l'Administration de l'Ecole Cantonale d'Agriculture de Grange-Verney, 1510 Moudon VD

ou à

l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture — ASETA, case 210, 5200 Brougg AG